DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE / ARRONDISSEMENT DE CHINON

MAIRIE - 37340 CONTINVOIR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	**13/02/2024**	**L'an deux mil vingt-quatre, le lundi dix-neuf février, à 19h00** Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	8	
Absents	3	
Pouvoirs	1	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Ludovic ROUABLÉ, Jean Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Sylvain DOLIVET.

Excusés : Séverine GRANDEMANGE (pouvoir à Sylviane GRANDEMANGE).

Absents : Valérie DION, Kévin ROSIER.

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 3-2024 ACQUISITION D'UN TRACTEUR

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché pour l'achat d'un tracteur a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique.

Cette consultation a été lancée le 13 décembre 2023 pour une remise des offres fixée au 1er février 2024 à 18h00.

Cinq propositions ont été reçues :

- SAS MAÏSA : tracteur Deutz 6 Rv Shift, année 2024 (maxi 10h) pour 105 000 euros HT (option du montage de l'épareuse : 1 300 euros HT)
- DMS 37 : tracteur Massey Ferguson 5S.125, année 2024 (neuf) 103 500 euros HT (option du montage de l'épareuse : 1 500 euros HT)
- MGAV : tracteur John Deere 6110 R, année 2020 (1 690 h) 98 530 € (option du montage de l'épareuse : 250 € HT)
- OUVRARD TOURAINE : tracteur New Holland T5-120, année 2019 (3 300 h) 69 500 euros HT (option du montage de l'épareuse : 1 000 euros HT)
- BERNY M&S : tracteur Valtra N135, année 2024 (neuf) 109 500 € HT (option du montage de l'épareuse : 1 500 € HT)

Après analyse menée avec le service technique, utilisateur du matériel et le service des marchés de la Communauté de Communes, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise MGAV pour un montant de 98 530 euros HT avec option du montage de l'épareuse à 250 euros HT.

Après en avoir délibéré,

RF
Sous Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/02/2024
037-213700826-20240219-DCM_3_2024-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **DÉCIDE** de retenir l'offre de l'entreprise MGAV pour un montant de 98 530 euros HT (soit 118 236 euros TTC), avec l'option du montage de l'épareuse à 250 euros HT (soit 300 euros TTC)
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette proposition.
- **PRÉCISE** que les dépenses afférentes à cette opération seront inscrites au budget primitif 2024.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

François GRANDEMANGE

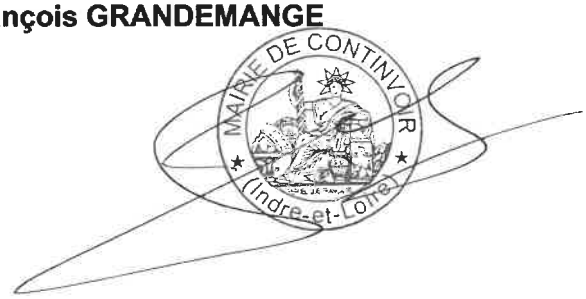

Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
le
Affiché le

RF
Sous-Préfecture de CHINON

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/02/2024
037-213700826-20240219-DCM_3_2024-DE